



*Ce qu'en disent
étudiant.es
enseignant.es
et employé.es*

Enquête sur la sexualité, la sécurité et les interactions en milieu universitaire (ESSIMU) : ce qu'en disent les étudiant.es, enseignant.es et employé.es de l'Université du Québec en Outaouais

Rapport préliminaire

5 décembre 2016

Table des matières

1. Le portrait interuniversitaire.....	6
2. Le portrait des violences sexuelles à l'Université du Québec en Outaouais (UQO).....	7
2.1 Victimisation sexuelle (incluant harcèlement, attention sexuelle non désirée et coercition sexuelle)	8
2.2 Harcèlement sexuel.....	10
2.3 Attention sexuelle non désirée	12
2.4 Coercition sexuelle.....	15
2.5 Conséquences.....	17
2.6 Dévoilement	20
3. Conclusion.....	21
Recommandations.....	21
Tableau 1. Statut actuel des personnes ayant répondu aux questions relatives aux diverses formes de violences sexuelles en milieu universitaire	8
Tableau 2. Personnes ayant vécu au moins une forme de violence sexuelle depuis leur entrée à l'université et dans la dernière année	9
Tableau 3. Distribution des personnes ayant vécu au moins une forme de violence sexuelle, selon leur principal statut actuel à l'université et leur statut au moment où la situation a eu lieu	9
Tableau 4. Statut des harceleurs/agresseurs identifiés par les personnes ayant vécu au moins une forme de violence sexuelle en milieu universitaire	10
Tableau 5. Distribution des personnes ayant vécu au moins une situation de harcèlement sexuel en milieu universitaire depuis leur entrée à l'université et dans la dernière année	10
Tableau 6. Distribution des personnes ayant vécu au moins une situation de harcèlement sexuel en milieu universitaire, selon leur principal statut actuel à l'université et leur statut au moment où la situation a eu lieu.....	11
Tableau 7. Fréquences d'identification des contextes dans lesquels les situations de harcèlement sexuel en milieu universitaire ont eu lieu	12

Tableau 8. Statut des agresseurs identifiés par les personnes ayant vécu au moins une situation de harcèlement sexuel en milieu universitaire depuis leur entrée à l'université	12
Tableau 9. Distribution des personnes ayant vécu au moins une situation d'attention sexuelle non désirée depuis leur entrée à l'université et dans la dernière année.....	13
Tableau 10. Distribution des personnes ayant vécu au moins une situation d'attention sexuelle non désirée selon leur principal statut actuel à l'université et leur statut au moment où la situation a eu lieu (situation ayant lieu dans la dernière année).....	13
Tableau 11. Fréquences d'identification des contextes dans lesquels les situations d'attention sexuelle non désirée ont eu lieu.....	14
Tableau 12. Statut des agresseurs identifiés par les personnes ayant vécu au moins une situation d'attention sexuelle non désirée en milieu universitaire depuis l'entrée à l'université.....	14
Tableau 13. Situations d'attention sexuelle non désirée selon le nombre de personnes ayant indiqué les avoir vécues une fois et plus	15
Tableau 14. Statut des victimes de coercition sexuelle au moment où la situation de coercition s'est déroulée	16
Tableau 15. Statut des agresseurs identifiés par les personnes ayant vécu au moins une situation de coercition sexuelle en milieu universitaire	16
Tableau 16. Fréquences d'identification des contextes dans lesquels les situations de coercition sexuelle ont eu lieu	17
Tableau 17. Personnes ayant ressenti ou ressentant au moins une conséquence préjudiciable, en raison de la ou des situations de victimisation sexuelle vécue.....	18
Tableau 18. Fréquences des conséquences préjudiciables rapportées, selon la nature de la conséquence	19

Ce rapport a été préparé par :

Stéphanie Demers, Ph.D. (professeure, département des sciences de l'éducation) cochercheuse de l'ESSIMU et chercheuse responsable du volet UQO de l'ESSIMU
 Laurence Clennett-Sirois, Ph.D. (personne chargée de cours, UQO) cochercheuse de l'ESSIMU et chercheuse principale du volet UQO de l'ESSIMU

L'Enquête sur la sexualité, la sécurité et les interactions en milieu universitaire (ESSIMU) : ce qu'en disent les étudiant.es, enseignant.es et employé.es a été initiée par des chercheuses de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), souhaitant obtenir un portrait plus exact des violences sexuelles en milieu universitaire (VSMU) et ce, en contexte québécois.

Cette recherche a notamment été pensée à la suite d'initiations à caractère raciste, sexiste et homophobe organisées au cours de l'automne 2013, à l'UQAM. Trois principaux constats ont motivé l'équipe de chercheuses à l'UQAM à former des alliances avec des organismes communautaires et des chercheuses travaillant dans d'autres universités québécoises afin d'entreprendre ce projet de recherche d'envergure nationale. Un premier constat était relatif à la disparité des approches adoptées par d'autres équipes de recherche, concernant les violences sexuelles, lesquelles distinguaient ou fusionnaient parfois « les agressions sexuelles impliquant des actes de pénétration orale, vaginale ou anale, souvent appelés « viols » et les autres contacts sexuels non désirés tels que les attouchements et les baisers » (Bergeron et al. 2016b, p. 6). Un deuxième constat a été émis quant à l'absence de données propres à l'ensemble de la communauté universitaire, soit l'absence de recherches allant au-delà d'un portrait des VSMU affectant exclusivement la population étudiante. Enfin, l'absence d'études portant sur le contexte québécois, spécifiquement, a été le troisième constat issu de la littérature menant à cette recherche.

L'équipe de recherche a ainsi voulu « approfondir la compréhension du phénomène des VSMU pour l'ensemble de la communauté universitaire [et] formuler des recommandations pour des interventions de soutien, de prévention, de lutte et de sensibilisation » (Bergeron et al. 2016b, p.1). Ceci est l'objet du présent rapport. Plus spécifiquement, l'équipe de chercheuses s'était dotée de l'objectif de recherche suivant :

L'objectif général de cette recherche consiste à établir un portrait des situations de violences sexuelles en milieu universitaire (VSMU). Plus précisément, elle vise à documenter :

- *Le taux de VSMU dans un échantillon composé d'étudiant.es, enseignant.es et employé.es de différentes universités québécoises;*
- *Le contexte dans lequel se déroulent les VSMU;*
- *Les enjeux liés au dévoilement et à la dénonciation des VSMU;*
- *La perception du soutien social reçu par les victimes de VSMU;*
- *L'endossement de certaines croyances concernant les violences sexuelles. (Bergeron et al., 2016b., p. 1)*

Deux chercheuses principales (Laurence Clennett-Sirois, Ph.D., chargée de cours en sciences de l'éducation et sciences sociales; Stéphanie Demers, Ph.D., professeure en sciences de l'éducation) et une collaboratrice (Valérie La France-Moreau, candidate à la maîtrise en sciences sociales du développement territorial) ont participé au travail du comité interuniversitaire de l'enquête ESSIMU et ont assuré le recrutement des participant.es à l'UQO, en plus de produire le présent rapport.

Les données présentées dans ce rapport préliminaire proviennent de l'*Enquête sur la sexualité, la sécurité et les interactions en milieu universitaire (ESSIMU) : ce qu'en disent les étudiant.es, enseignant.es et employé.es*, réalisée auprès de 9 284 répondant.es dans six universités québécoises francophones (UQAM, Université de Montréal, Université de Sherbrooke, Université Laval, Université du Québec à Chicoutimi et Université du Québec en Outaouais) par une équipe indépendante dirigée par Manon Bergeron, professeure au département de sexologie de l'UQAM et 13 cochercheuses. La collecte de données s'est déroulée de janvier à avril 2016.

Les réponses au questionnaire administré en ligne permettent de rendre compte d'un ensemble de manifestations de violences sexuelles vécues par les membres de la communauté universitaire de tout statut (étudiant.es, employé.es [de tous les corps d'emploi]).

Les données tirées d'autres recherches sont d'ailleurs probantes quant à la prévalence des violences sexuelles dans notre société. Effectivement, des recherches effectuées en Amérique du Nord révèlent qu'une femme sur cinq et un homme sur vingt auront été la cible d'une agression à caractère sexuel avant d'obtenir un diplôme universitaire (Sexual Violence Review Group 2016).

Dans le contexte universitaire encore plus spécifiquement, les violences sexuelles y représentent une problématique sérieuse, différente des autres formes d'inconduites qui interpellent généralement les institutions académiques (par exemple, le plagiat ou la fraude scolaire), puisque, tel que le rappellent les auteurs du rapport *Review of the University of Alberta's Response to Sexual Assault* (Sexual Violence Review Group 2016, p. 11), les violences sexuelles en milieu universitaire représentent « a fundamental violation of an individual's most personal physical and emotional boundaries », en plus d'être une forme de violence genrée (voir aussi Gilbert et Sheehy, 2015). En effet, les violences sexuelles affectent en majorité les femmes, lesquelles subissent des violences de la part d'agresseurs majoritairement masculins, tel que discuté ci-dessous.

Selon Gilbert et Sheehy (2015), les conséquences sur les étudiantes sont nombreuses, mettant entre autres en péril leur réussite scolaire et la possibilité qu'elles complètent leur programme universitaire, ce qui signifie qu'elles paient également un fort prix académique, se voyant privées d'un accès égalitaire à une formation postsecondaire. C'est d'ailleurs ce qui est illustré dans le documentaire *The Hunting Ground* (2015), où on explique que c'est sur ces bases que des étudiantes étasuniennes ont déposé une plainte contre leurs universités, prétextant que ces dernières, en ne s'attaquant pas de manière sérieuse aux violences sexuelles commises sur leurs campus, créaient et soutenaient un environnement qui était hostile aux femmes et qui venait compromettre leur accès égal à l'éducation, lequel est protégé par la Constitution américaine (sous *Title IX: Education Amendments of 1972*).

Dans l'enquête ESSIMU, trois blocs de questions distinguaient le harcèlement sexuel, les attentions sexuelles non désirées et la coercition sexuelle. Aux fins de cette enquête, le harcèlement sexuel inclut « les comportements verbaux et non verbaux qui traduisent des attitudes insultantes, hostiles et dégradantes »¹, les attentions sexuelles non désirées sont définies

¹ Les définitions présentées ici sont issues de Bergeron, M., Hébert, M., Ricci, S., Goyer, M.-F., Kurtzman, L. et Duhamel, N. (2016). *Violences sexuelles en milieu universitaire au Québec : principaux constats et propositions d'action*. Mémoire présenté au Comité permanent de la condition féminine, dans le cadre de son étude sur la violence

comme « comportements verbaux et non verbaux offensants, non désirés et non réciproques, incluant tentative de viol et agression sexuelle » et la coercition sexuelle inclut « le chantage en retour de récompenses ». Ces blocs comprenaient également des questions relatives au statut de la personne au moment où les gestes ont été posés, le statut de la personne ayant commis les gestes, ainsi que le contexte dans lequel l'évènement s'était produit. Des questions relatives au dévoilement de l'incident et des répercussions pour les personnes victimes de harcèlement et violences sexuelles en milieu universitaire étaient également incluses. Au total, le questionnaire en ligne comprenait 13 sections et la durée moyenne de complétion a été estimée entre 15 et 20 minutes.

Le traitement des données a été réalisé par l'équipe responsable de l'ESSIMU de l'UQAM. Les bases de données institutionnelles ont par la suite été transférées aux chercheuses de chacune des institutions concernées. Les données de l'UQO ont été analysées de façon descriptive, d'abord, à l'aide du logiciel de traitement de données statistiques *SPSS Analytics*.

Les données présentées dans les pages qui suivent sont des données descriptives.

1. Le portrait interuniversitaire

Le 23 septembre 2016, l'équipe ESSIMU déposait un mémoire au Comité permanent de la condition féminine du Canada intitulé *Violences sexuelles en milieu universitaire au Québec : principaux constats et propositions d'action*. Ce mémoire constitue une synthèse des constats issus de l'analyse des données de l'ESSIMU dans les six universités participantes.

Ce mémoire révélait notamment que « plus du tiers (36,9 %) des répondantes et répondants ont rapporté au moins une forme de victimisation sexuelle commise par une autre personne affiliée à l'université depuis son entrée à l'université » (Bergeron et al. 2016a, p. 2). Un quart des répondantes et répondants ont indiqué avoir vécu au moins une forme de victimisation sexuelle dans la dernière année (2015-2016). Dans cette recherche, la violence à caractère sexuel est comprise comme « ne se limitant pas au harcèlement ou aux agressions sexuelles telles que définies par la loi », couvrant « un spectre plus étendu de situations et de vécus » (Bergeron et al. 2016b, p. 6). Les violences sexuelles comprennent ainsi un éventail de comportements

Les « femmes, les personnes de minorité de genre, les personnes s'identifiant à la diversité sexuelle, les personnes déclarant avoir un handicap ou un problème de santé ayant un impact dans leur vie quotidienne et les étudiant.es de l'international » (Bergeron et al. 2016a, p. 2) rapportent un taux de victimisation plus important que les autres groupes, ce qui est conséquent avec les données de recherches semblables en milieu universitaire, dont celle de l'Université de l'Alberta (Sexual Violence Review Group 2016) et de l'Université d'Ottawa (Groupe de travail sur le respect et l'égalité, 2015). Tel que le rappelle Crenshaw dans ses travaux (2005 [1991]), les personnes qui sont déjà marginalisées en raison d'autres systèmes d'oppression (le racisme et le sexisme étant au centre de ses premiers écrits, mais auxquels on peut ajouter le capacitisme, l'hétérosexisme, le cisgenrisme et autres rapports de discrimination) se retrouvent dans une situation de vulnérabilité particulière, notamment en ce qu'elles peuvent hésiter à dénoncer les violences dont elles sont la cible, puisque craignant une re-victimisation de la part des autorités.

D'ailleurs, plus du tiers des personnes ayant vécu au moins une forme de victimisation sexuelle n'ont jamais dévoilé la situation à quiconque. Spécifiquement, « seulement 15% ont dénoncé ou signalé la situation à des instances universitaires » (Bergeron et al. 2016a, p. 2). Ces données sont également corroborées par les nombreux écrits qui soulignent que malgré les préjugés selon lesquels les agressions sexuelles seraient souvent de fausses accusations, dans les faits, les agressions sexuelles sont parmi les crimes les plus sous-reportés auprès des autorités, particulièrement les instances policières (Brennan et Taylor-Butts, 2008).

Près de la moitié des victimes indique avoir subi des conséquences préjudiciables, « affectant une ou plusieurs sphères de sa vie » en raison de la ou des situations de victimisation sexuelle vécue. Près d'une victime sur dix (9,2 %) identifie des conséquences associées au trouble de stress post-traumatique. Le recensement des écrits du *Groupe de travail sur le respect et l'égalité* de l'Université d'Ottawa (2015), permet d'établir que les conséquences de la violence sexuelle peuvent être physiques (par exemple blessures, risques de contracter des infections transmissibles sexuellement ou par le sang, grossesse non désirée), psychologiques (par exemple sentiment d'anxiété ou de peur, dépression, stress) et académique (dont le décrochage, les troubles de concentration, l'absentéisme, etc.).

2. Le portrait des violences sexuelles à l'Université du Québec en Outaouais (UQO)

À l'UQO, le recrutement des participant.es s'est principalement fait grâce à la collaboration des différentes instances syndicales et regroupements étudiants, lesquels ont acheminé le courriel de recrutement à leurs membres. Des affiches ont également été apposées sur les murs de l'Université (à Gatineau, Ripon et Saint-Jérôme), des tracts ont été distribués (à Gatineau et Saint-Jérôme) et un kiosque (à Gatineau) a permis de diffuser les informations relatives à la recherche. Les cochercheuses responsables du recrutement à l'UQO ont également accordé des entrevues dans les médias de la région de Gatineau, les 10 et 11 février 2016, afin d'accroître la visibilité de la recherche.

Au trimestre d'hiver 2016, 6 946 étudiant.es étaient inscrits à l'UQO (tous les cycles et tous les campus confondus) ; 18 cadres, 237 professeur.es, 113 professionnel.les (à statut régulier ou particulier) et environ 170 membres du personnel de soutien y travaillaient. De plus 696 personnes chargées de cours étaient inscrites sur les listes de pointage. De ce total de 8 180 personnes, certaines personnes étaient à double statut (ayant par exemple un statut de personne chargée de cours et de membre du groupe professionnel ; ou étant étudiant du troisième cycle, mais offrant également des charges de cours). À la suite du retrait de ces 111 doublons, c'est donc un total de 8 069 personnes qui auraient pu être invitées à participer à la recherche ESSIMU.

Notons que, comme le soulignent Bergeron et al. (2016b), il est possible que certaines personnes étudiantes ou personnes employées de l'UQO n'aient pas pu être rejointes. À titre d'exemple, il est fréquent que les personnes chargées de cours ne consultent leurs courriels institutionnels uniquement lorsqu'elles offrent un cours à une session donnée ; ainsi, des personnes chargées de cours qui n'offraient pas de cours pendant la session d'hiver 2016 pourraient ne pas avoir vu le courriel de recrutement à temps pour participer à la recherche. Compte tenu de la diversité des approches de recrutement des participant.es et du fait que l'échantillon était composé de

personnes volontaires, il n'est pas possible de « fournir une estimation des erreurs d'échantillonnage », comme le précisent Bergeron et ses collègues (2016b), pour le rapport global.

À l'UQO, 609 personnes ont donc rempli le questionnaire en tout ou en partie (afin d'être admissible, la première section du questionnaire (données sociodémographiques) devait avoir été remplie). De ces personnes, 507 personnes ont répondu aux questions relatives aux diverses formes de violences sexuelles en milieu universitaire, soit 378 étudiantes et étudiants et 129 employées et employés de l'université, tous corps d'emploi confondus. La distribution de ces personnes en fonction de leur statut actuel à l'université est présentée dans le tableau 1.

Tableau 1. Statut actuel des personnes ayant répondu aux questions relatives aux diverses formes de violences sexuelles en milieu universitaire

Étudiant.e 1er cycle	282
Étudiant.e 2e et 3e cycle	96
Professeur.e/Maitre de langue/Personne chargée de cours	63
Cadre	8
Employé.e - tous les groupes	58
Total	507

Parmi les 507 personnes ayant répondu aux questions relatives aux diverses formes de violences sexuelles en milieu universitaire, 392 personnes s'identifiaient au sexe féminin, 109 au sexe masculin et 6 à une identité de genre non binaire.

2.1 Victimisation sexuelle (incluant harcèlement, attention sexuelle non désirée et coercition sexuelle)

Parmi ces 507 répondantes et répondants, près d'une personne sur trois (31,9%) a rapporté avoir vécu au moins un forme de violence sexuelle depuis son entrée à l'université, dont 132 (81%) s'identifient au sexe féminin, 25 au sexe masculin (15%) et 5 ont une identité de genre non binaire (3,7%). Une personne sur quatre (25,1%) a rapporté avoir vécu cette situation dans la dernière année, soit 109 personnes s'identifiant au sexe féminin, 15 au sexe masculin et 4 à une identité non binaire. En ce qui concerne l'orientation sexuelle, 131 personnes ayant vécu au moins une forme de violence sexuelle se considéraient hétérosexuelles et 30 personnes s'identifiaient à la diversité sexuelle (Tableau 2).

Des données tirées d'une étude américaine (Canter et al., 2015) révèlent que les étudiant.es qui ne s'identifient pas comme hétérosexuelles rapportent un taux plus élevé de victimisation sexuelle que les personnes hétérosexuelles. Ces sondages ont également révélé qu'un taux de victimisation supérieur est également rapporté par les personnes qui appartiennent à un groupe historiquement marginalisé (notamment en fonction du sexe, de la race ou de l'appartenance ethnique ou culturelle et de la situation de handicap ; Canter et al., 2015).

Tableau 2. Personnes ayant vécu au moins une forme de violence sexuelle depuis leur entrée à l'université et dans la dernière année

	Au moins une forme de violences sexuelles depuis l'entrée à l'université	Dans la dernière année
Identité femme	132	109
Identité homme	25	15
Identité non binaire	5	4
Hétérosexuel	131	101
Diversité sexuelle	30	26

La distribution des personnes selon leur statut actuel à l'université et leur statut au moment où la situation de violence sexuelle en milieu universitaire a eu lieu est présentée au tableau 3.

Tableau 3. Distribution des personnes ayant vécu au moins une forme de violence sexuelle, selon leur principal statut actuel à l'université et leur statut au moment où la situation a eu lieu

Statut des personnes ayant vécu au moins un forme de violence sexuelle	Actuel	Au moment où les gestes ont été commis (identité sexuelle)
Étudiant.e 1er cycle	85	100 (81 féminine, 14 masculine, 5 non binaire)
Étudiant.e 2e et 3e cycle	26	26 (24 féminine, 2 masculine)
Professeur.e/Maitre de langue/Personne chargée de cours	27	27 (24 féminine, 2 masculine)
Cadre	2	0
Employé.e - tous les groupes	22	22 (21 féminine, 1 masculine)

Peu importe leur statut au moment où les gestes ont été commis, les personnes s'identifiant au sexe féminin sont plus nombreuses à rapporter avoir vécu au moins une situation de violence sexuelle en milieu universitaire depuis leur entrée à l'université.

Le contexte dans lequel la violence sexuelle a eu lieu le plus souvent identifié est « dans le cadre d'activités d'enseignement » (53,8%), suivi de lors d'une activité sociale (incluant *party* et 5 à 7) (32,5%), « pendant que j'effectuais mes tâches au travail » (28,8%), et du contexte des initiations (5%).

Les harceleurs/agresseurs ont été identifiés à 85% comme étant des hommes, ce qui permet de noter le caractère genré des violences sexuelles en milieu universitaire. Le statut des harceleurs/agresseurs identifiés par les personnes ayant vécu au moins une forme de violence sexuelle en milieu universitaire est présenté dans le tableau 4.

Tableau 4. Statut des harceleurs/agresseurs identifiés par les personnes ayant vécu au moins une forme de violence sexuelle en milieu universitaire

Statut des harceleurs/agresseurs	Depuis l'entrée à l'université
Étudiant.e	107
Enseignant.e (professeur.e/personne chargée de cours)	54
Professeur.e ET directeur, directrice de recherche	8
Cadre	3
Membre du personnel technique, administratif, de bureau, de soutien ou de services	16
Superviseur, client ou patient	5

2.2 Harcèlement sexuel

Les situations de harcèlement sexuel sont proportionnellement plus importantes que les autres formes de violences sexuelles dans la communauté universitaire de l'UQO. Parmi les personnes ayant répondu aux questions sur les violences sexuelles, 146 personnes (28,8 %) rapportent au moins une situation de harcèlement sexuel depuis leur entrée à l'université. Plus d'une personne sur cinq (21,7%) rapporte avoir vécu cette situation au cours de la dernière année. Parmi les personnes ayant vécu au moins une de ces situations depuis son entrée à l'université, 120 (82,1 %) s'identifient au sexe féminin, 21 (14,3 %) s'identifient au sexe masculin et 5 ont une identité non binaire. Près d'une personne sur cinq (18,4 %) s'identifie à la diversité sexuelle.

Tableau 5. Distribution des personnes ayant vécu au moins une situation de harcèlement sexuel en milieu universitaire depuis leur entrée à l'université et dans la dernière année

	Au moins une situation de harcèlement sexuel depuis l'entrée à l'université	Dans la dernière année
Identité femme	120	93
Identité homme	21	13
Identité non binaire	5	4
Hétérosexuel	118	86
Diversité sexuelle	27	23

La distribution des personnes selon leur statut actuel à l'université et leur statut au moment où la situation de harcèlement sexuel a eu lieu est présentée au tableau 6. Près de deux personnes sur trois ayant vécu une situation de harcèlement sexuel dans la dernière année est étudiante, étudiant de premier cycle.

Tableau 6. Distribution des personnes ayant vécu au moins une situation de harcèlement sexuel en milieu universitaire, selon leur principal statut actuel à l'université et leur statut au moment où la situation a eu lieu

Statut des personnes ayant vécu au moins une situation de harcèlement sexuel	Actuel	Au moment où la situation a eu lieu (gestes commis dans la dernière année)
Étudiant.e 1er cycle	74	91 (72)
Étudiant.e 2e et 3e cycle	25	23 (17)
Professeur.e/Maitre de langue/Personne chargée de cours	25	24 (16)
Cadre	2	0
Employé.e - tous les groupes	20	20 (12)

Une recherche effectuée auprès d'employé.es universitaires (professeur.es, étudiant.es aux cycles supérieurs, employé.es de bureau et employé.es chargés de l'entretien), aux États-Unis, permet de noter que le sexe d'une personne ainsi que le niveau de subordination de son poste (les groupes à statut moins élevé dans la hiérarchie universitaire) sont plus à risque de subir du harcèlement sexuel en milieu de travail² (Richman et al. 1999; voir aussi Bursik et Gefter 2011). Du côté des étudiant.es, des données de recherche révèlent qu'elles sont trois fois plus à risque que les femmes de la population en général de faire face à du harcèlement sexuel et que ces expériences viennent compromettre leur cheminement académique (Hynes 2015).

Le contexte dans lequel le harcèlement sexuel a eu lieu le plus souvent identifié est « dans le cadre d'activités d'enseignement », suivi de lors d'une activité sociale (incluant *party* et 5 à 7), « pendant que j'effectuais mes tâches au travail », et du contexte des initiations. Le tableau 7 présente les fréquences auxquelles ces contextes de harcèlement sexuel ont été identifiés.

² Les femmes membres du corps professoral, bien qu'associées à un poste de haut statut, font toutefois exception à cette tendance, en ce sens où elles sont plus susceptibles de subir du harcèlement sexuel que leurs collègues masculins et que leurs expériences se retrouvent dans des proportions semblables à celles des femmes des autres groupes professionnels (Richman et al., 1999).

Tableau 7. Fréquences d'identification des contextes dans lesquels les situations de harcèlement sexuel en milieu universitaire ont eu lieu

Contexte dans lequel le harcèlement sexuel a eu lieu	Au moins une situation de harcèlement sexuel depuis l'entrée à l'université	Dans la dernière année
Dans le cadre d'activités d'enseignement	73	55
Pendant que j'effectuais mes tâches au travail	41	30
Lors d'un <i>party</i> , d'un 5 à 7 ou autre activité sociale	42	32
Dans un contexte d'implication étudiante	12	12
Lors d'une initiation facultaire ou départementale	6	6
Dans l'environnement virtuel	18	15
Autre contexte	24	19

Dans les situations de harcèlement sexuel, ce sont en majorité des hommes qui ont été identifiés comme harceleurs (89,3%). Le tableau 8 présente le statut de l'agresseur dans les situations de harcèlement sexuel.

Tableau 8. Statut des agresseurs identifiés par les personnes ayant vécu au moins une situation de harcèlement sexuel en milieu universitaire depuis leur entrée à l'université

Statut des agresseurs	Fréquence d'identification par les personnes ayant vécu au moins une situation de harcèlement sexuel
Étudiant.e	94
Enseignant.e (professeur.e/personne chargée de cours)	50
Professeur.e ET directeur, directrice de recherche	6
Cadre	3
Membre du personnel technique, administratif, de bureau, de soutien ou de services	16
Superviseur, client.e ou patient.e	5

2.3 Attention sexuelle non désirée

Parmi les personnes de la communauté universitaire de l'UQO ayant répondu aux questions sur les violences sexuelles, 72 personnes (14,8 %), soit plus d'une personne sur six, rapportent au

moins une situation d'attention sexuelle non désirée depuis leur entrée à l'université et 49 personnes (10%) rapportent avoir vécu cette situation au cours de la dernière année. Parmi les personnes ayant vécu au moins une de ces situations depuis son entrée à l'université, 61 (84,7 %) s'identifient au sexe féminin, 10 (13,8 %) s'identifient au sexe masculin et 1 personne a une identité non binaire. Plus d'une personne ayant vécu ce type de situation sur dix (12,5 %) s'identifie à la diversité sexuelle.

Tableau 9. Distribution des personnes ayant vécu au moins une situation d'attention sexuelle non désirée depuis leur entrée à l'université et dans la dernière année

	Au moins une situation d'attention sexuelle non désirée depuis l'entrée à l'université	Dans la dernière année
Identité femme	61	42
Identité homme	10	6
Identité non binaire	1	1
Hétérosexuel	62	41
Diversité sexuelle	9	8

La distribution des personnes selon leur statut actuel à l'université et leur statut au moment où la situation d'attention sexuelle non désirée a eu lieu est présentée au tableau 10. Près de deux personnes sur trois (65,2%) ayant vécu une situation d'attention sexuelle non désirée était étudiante, étudiant de premier cycle au moment où la situation a eu lieu.

Tableau 10. Distribution des personnes ayant vécu au moins une situation d'attention sexuelle non désirée selon leur principal statut actuel à l'université et leur statut au moment où la situation a eu lieu (situation ayant lieu dans la dernière année)

Statut des personnes ayant vécu au moins une situation d'attention sexuelle non désirée	Actuel	Au moment où la situation a eu lieu (dans la dernière année)
Étudiant.e 1er cycle	40	47 (36)
Étudiant.e 2e et 3e cycle	13	12 (3)
Professeur.e/Maitre de langue/Personne chargée de cours	11	10 (4)
Cadre	1	0
Employé.e - tous les groupes	7	6 (2)

Le contexte dans lequel l'attention sexuelle non désirée a eu lieu le plus souvent identifié est « dans le cadre d'activités d'enseignement », suivi de lors d'une activité sociale (incluant *party* et 5 à 7), « pendant que j'effectuais mes tâches au travail », et du contexte des initiations. Le tableau 11 présente les fréquences auxquelles ces contextes d'attention sexuelle non désirée ont été identifiés.

Tableau 11. Fréquences d'identification des contextes dans lesquels les situations d'attention sexuelle non désirée ont eu lieu

Contexte dans lequel l'attention sexuelle non désirée a eu lieu	au moins une situation d'attention sexuelle non désirée depuis l'entrée à l'université	Dans la dernière année
Dans le cadre d'activités d'enseignement	33	23
Pendant que j'effectuais mes tâches au travail	15	8
Lors d'un <i>party</i> , d'un 5 à 7 ou autre activité sociale	22	15
Dans un contexte d'implication étudiante	6	5
Lors d'une initiation facultaire ou départementale	5	3
Dans l'environnement virtuel	13	13
Autre contexte	7	4

Dans les situations d'attention sexuelle non désirée, ce sont en grande majorité des hommes qui ont été identifiés comme agresseurs (88,2%). Le tableau 12 présente le statut des agresseurs dans les situations d'attention sexuelle non désirée.

Tableau 12. Statut des agresseurs identifiés par les personnes ayant vécu au moins une situation d'attention sexuelle non désirée en milieu universitaire depuis l'entrée à l'université

Statut des agresseurs	Fréquence d'identification par les personnes ayant vécu au moins une situation d'attention sexuelle non désirée
Étudiant.e	46
Enseignant.e (professeur.e/personne chargée de cours)	21
Professeur.e ET directeur, directrice de recherche	3
Cadre	2
Membre du personnel technique, administratif, de bureau, de soutien ou de services	3
Superviseur, client.e ou patient.e	0

Le tableau 13 présente les situations d'attention sexuelle non désirée selon le nombre de personnes ayant indiqué les avoir vécues une fois et plus. Les deux derniers items renvoient respectivement à la tentative de viol et au viol.

Tableau 13. Situations d'attention sexuelle non désirée selon le nombre de personnes ayant indiqué les avoir vécues une fois et plus

Situation d'attention sexuelle non désirée	Nombre de personnes ayant répondu « au moins une fois »
Une personne affiliée à l'université...	
Vous a envoyé par Internet ou exposé du matériel à connotation sexuelle que vous ne vouliez pas recevoir ?	16
A tenté d'établir une relation intime ou sexuelle avec vous, malgré vos efforts pour la décourager ?	28
Vous a répété des invitations à prendre un verre ou à sortir pour manger, malgré vos refus ?	41
Vous a touché.e d'une façon qui vous a rendu mal à l'aise ?	39
A tenté de vous caresser, de vous embrasser ou de se frotter contre vous alors que vous ne le souhaitiez pas ?	26
A tenté d'avoir des relations sexuelles avec vous alors que vous ne le vouliez pas, mais a échoué ?	8
A eu des relations sexuelles avec vous alors que vous ne le vouliez pas ?	4

2.4 Coercition sexuelle

Les situations de coercition sexuelle constituent la forme de violence sexuelle la moins présente en milieu universitaire à l'UQO. Parmi les membres de la communauté universitaire ayant répondu aux questions portant sur les violences sexuelles, 15 ont indiqué avoir vécu au moins une situation de coercition sexuelle depuis leur entrée à l'université et dix personnes ont indiqué avoir vécu une telle situation dans la dernière année. Toutes les personnes ayant vécu au moins une situation de coercition sexuelle, depuis leur entrée à l'université et dans la dernière année, s'identifient au sexe féminin et quatre s'identifient à la diversité sexuelle. La majorité était des étudiantes au moment où s'est déroulée la situation de coercition. Les tableaux 14 et 15 présentent le statut des victimes de coercition sexuelle au moment où la situation de coercition s'est déroulée et le statut de l'agresseur.

Tableau 14. Statut des victimes de coercition sexuelle au moment où la situation de coercition s'est déroulée

Statut des victimes de coercition sexuelle au moment où la situation de coercition s'est déroulée	
Étudiante 1er cycle	10
Étudiante 2e et 3e cycle	3
Professeure/Maitre de langue/Personne chargée de cours	4
Cadre	0
Employée - tous les groupes	1

Tableau 15. Statut des agresseurs identifiés par les personnes ayant vécu au moins une situation de coercition sexuelle en milieu universitaire

Statut des agresseurs	Fréquence d'identification par les personnes ayant vécu au moins une situation de coercition sexuelle depuis l'entrée à l'université	Dans la dernière année
Étudiant.e	7	6
Enseignant.e (professeur.e/personne chargée de cours)/ Professeur.e ET directeur, directrice de recherche	8	4
Cadre	0	0
Membre du personnel technique, administratif, de bureau, de soutien ou de services	0	0
Superviseur, client.e ou patient.e	0	0

Le contexte dans lequel la coercition sexuelle a eu lieu le plus souvent identifié est « dans le cadre d'activités d'enseignement », suivi de « pendant que j'effectuais mes tâches au travail » et lors d'une activité sociale (incluant *party* et 5 à 7). Le tableau 16 présente les fréquences auxquelles ces contextes de coercition sexuelle ont été identifiés.

Tableau 16. Fréquences d'identification des contextes dans lesquels les situations de coercition sexuelle ont eu lieu

Contexte dans lequel la coercition sexuelle a eu lieu	au moins une situation de coercition sexuelle depuis l'entrée à l'université
Dans le cadre d'activités d'enseignement	8
Pendant que j'effectuais mes tâches au travail	4
Lors d'un <i>party</i> , d'un 5 à 7 ou autre activité sociale	3
Dans un contexte d'implication étudiante	1
Lors d'une initiation facultaire ou départementale	1
Dans l'environnement virtuel	3
Autre contexte	7

Dans les situations de coercition sexuelle, ce sont en grande majorité des hommes qui ont été identifiés comme agresseurs (93,3%).

2.5 Conséquences

À la suite d'évènements de harcèlement et de violences sexuelles, certaines personnes peuvent ressentir des difficultés et d'autres non. Parmi les membres de la communauté universitaire de l'UQO ayant indiqué avoir été victime d'au moins une forme de violence sexuelle depuis son entrée à l'université, plus de la moitié (54,6%) indique avoir ressenti ou ressentir des conséquences préjudiciables, « affectant une ou plusieurs sphères de sa vie » en raison de la ou des situations de victimisation sexuelle vécue. Parmi ces personnes, dix (6,6%) identifient des conséquences associées au trouble de stress post-traumatique clinique.

Parmi les personnes indiquant avoir ressenti ou ressentir des conséquences préjudiciables, 84,3 % s'identifie au sexe féminin, 10,8% au sexe masculin et quatre personnes à une identité non binaire. Les caractéristiques des personnes ayant indiqué une conséquence préjudiciable et plus sont présentées dans le tableau 17.

Tableau 17. Personnes ayant ressenti ou ressentant au moins une conséquence préjudiciable, en raison de la ou des situations de victimisation sexuelle vécue.

	Au moins une conséquence préjudiciable
Identité femme	70
Identité homme	9
Identité non binaire	4
Hétérosexuel	65
Diversité sexuelle (questionnement)	17 (1)

La nature des conséquences préjudiciables varie selon les personnes, qui peuvent en avoir ressenti plus d'une. Les conséquences préjudiciables identifiées par les personnes ayant indiqué en avoir ressenti ou en ressentir sont présentées dans le tableau 18.

Tableau 18. Fréquences des conséquences préjudiciables rapportées, selon la nature de la conséquence

Nature de la conséquence ressentie	Fréquence
<i>À la suite de ces expériences de harcèlement et de violences sexuelles en contexte universitaire, avez-vous...</i>	
éprouvé des difficultés à poursuivre vos activités à l'université, soit dans vos études, le sport ou le travail (ex. : concentration, remise des travaux/examens, accomplissement de vos tâches, etc.) ?	24
eu l'intention ou avez-vous changé votre parcours scolaire, sportif ou professionnel (changer de cours ou de programme, quitter l'université, changer de direction de recherche, changer de poste, etc.) ?	15
modifié certaines habitudes ou votre utilisation des réseaux sociaux ?	35
éprouvé des difficultés dans votre vie affective, sexuelle ou intime ?	19
augmenté votre consommation d'alcool ou de drogues ?	14
modifié certaines habitudes de vie (ex. : sommeil, alimentation) ?	21
ressenti certains maux physiques (ex. : maux de tête, nausées, douleurs) ?	11
eu des cauchemars à propos de cet évènement ou vous y avez pensé alors que vous ne le vouliez pas ?	17
essayé fortement de ne pas y penser ou fait des efforts pour éviter des situations qui vous rappelaient l'évènement ?	28
été constamment sur vos gardes, en état d'alerte ou sursautiez-vous facilement ?	19
ressenti que vous étiez engourdi.e ou détaché.e des autres, des activités ou de l'environnement ?	12

Les recherches portant sur les violences sexuelles (par exemple, Basile et *al.* 2016) révèlent effectivement que les survivantes de telles violences doivent composer avec des conséquences de nature physique pouvant être temporaires ou permanentes (blessures physiques ou génitales, ecchymoses, exposition à des infections transmissibles sexuellement ou par le sang). Les effets sur la santé mentale des survivantes peuvent entraîner des symptômes associés à la dépression, aux pensées suicidaires, à l'insomnie et à l'anxiété et également entraîner une hausse de comportements à risque, dont la consommation accrue de drogues et d'alcool, lesquels peuvent mener à des taux de cholestérol et risques de maladies cardiaques plus élevés (Basile et *al.* 2016; Yuan et *al.* 2006). Enfin, les survivantes de violences sexuelles peuvent faire face à une baisse de leur estime de soi, une démotivation, et composer avec un absentéisme accru (du travail ou des études), ce qui peut entraîner des conséquences sur leur cheminement académique ou professionnel (Basile et *al.*, 2016).

2.6 Dévoilement

Parmi les membres de la communauté universitaire de l'UQO ayant indiqué avoir été victime d'au moins une forme de violence sexuelle depuis son entrée à l'université, un peu plus de la moitié d'entre eux (57,2%) ont indiqué avoir dévoilé la situation de violence sexuelle à une autre personne que celle qui a commis les gestes. Parmi les personnes ayant indiqué un dévoilement, 81,7 % s'identifiait au sexe féminin, 14,9% s'identifiait au sexe masculin et 3 personnes à une identité non binaire.

Parmi les personnes ayant dévoilé la situation de harcèlement ou de violence sexuelle dont elles ont été victime, la grande majorité (89,5%) identifie une personne de son entourage personnel comme personne à qui elle a dévoilé la situation de harcèlement ou de violence sexuelle. Moins d'une personne sur dix (7%) indique avoir dévoilé la situation à un service ou une ressource d'aide offert à l'extérieur de l'université, et 3 personnes indiquent avoir dévoilé la situation à un service de police.

Si 38,4% indique avoir dévoilé la situation à une personne associée à l'université, cette personne est en forte majorité une ou un collègue de travail ou consoeur/confrère d'études (90,3%). La direction du service, du département, du programme ou de la faculté (25,8%) et le personnel enseignant (22,6%) sont ensuite les personnes les plus souvent interpellées. Les services désignés par les politiques de l'UQO ont peu fréquemment été sollicités. Le tableau 19 présente les fréquences auxquelles les personnes associées à l'université sont identifiées comme personnes à qui les victimes ont dévoilé la situation de harcèlement ou de violence sexuelle qu'elles ont vécue.

Tableau 19. Personnes associées à l'université à qui les victimes indiquent avoir dévoilé la situation de harcèlement ou de violence sexuelle

	Fréquence
Collègue de travail ou consoeur/confrère d'études	28
Un.e enseignant.e (professeur.e, chargé.e de cours ou maître de langue)	7
Direction du service, du département, du programme ou de la faculté	8
Syndicat	3
Association étudiante officielle	1
Bureau/centre d'intervention/personne responsable en matière de harcèlement	1
Programme d'aide aux employés.es (PAE)	1
Autre	2

3. Conclusion

L'analyse des données de l'ESSIMU-UQO témoigne de la présence continue de situations de victimisation sexuelle en milieu universitaire à l'UQO. Parmi les constats les plus préoccupants, nous notons :

- la proportion élevée des membres de la communauté universitaire ayant vécu au moins une forme de violence sexuelle depuis leur entrée à l'université (31,9%), soit environ une personne sur trois;
- la proportion élevée de femmes ayant vécu au moins une forme de violence sexuelle depuis son entrée à l'université et dans la dernière année;
- la forte proportion d'étudiantes de premier cycle ayant vécu au moins une situation de violence sexuelle depuis leur entrée à l'université et dans la dernière année;
- la fréquence à laquelle le contexte d'enseignement est identifié comme contexte où des situations de violence sexuelle ont lieu;
- la fréquence à laquelle les contextes des activités sociales et du travail sont identifiés comme contextes où des situations de violence sexuelle ont lieu;
- la fréquence à laquelle des personnes enseignantes (personnes chargées de cours, professeur.es, directeur/directrice de recherche) sont identifiées comme harceleur/agresseur;
- la présence de tentatives de viol et de viols en milieu universitaire;
- les conséquences préjudiciables importantes pour les personnes victimes de harcèlement ou de violences sexuelles;
- la très faible proportion de personnes victimes de harcèlement ou de violence sexuelle ayant dévoilé la situation de harcèlement ou de violence sexuelle en milieu universitaire à une personne associée à l'université, ou ayant eu recours aux services de l'université actuellement prévus pour ces situations selon les politiques internes.

Recommandations

Tel que le rappellent les auteurs du rapport *Review of the University of Alberta's Response to Sexual Assault* (2016), les universités sont tenues d'offrir un environnement de travail et d'études « juste et équitable » aux personnes qui y travaillent et y étudient. Compte tenu des données émergeant de l'ESSIMU, les chercheuses responsables de la collecte de données à l'UQO formulent les recommandations suivantes, lesquelles sont basées sur le présent portrait descriptif :

1. L'UQO doit mettre sur pied un comité permanent, regroupant des membres de tous les corps d'emploi et de tous les statuts à l'UQO, lequel serait chargé de mettre sur place des campagnes de sensibilisation et de prévention des violences sexuelles à l'université. Ce comité doit s'assurer de la rémunération de l'ensemble de ses membres et doit être financé de manière à pouvoir accomplir adéquatement sa mission;
2. L'UQO doit revoir ses politiques en place afin que celles-ci puissent adéquatement répondre aux impacts de ces violences sur les survivantes, en plus de décourager les

agresseurs³. L'élaboration d'une politique dédiée aux violences sexuelles constitue un premier pas important. Les politiques de l'UQO en matière de prévention et d'intervention face aux violences sexuelles, ainsi que les ressources disponibles, doivent être clairement visibles sur le site Internet de l'UQO⁴, elles doivent également être claires et sans ambiguïté afin que les personnes qui s'y réfèrent puissent les interpréter rapidement et justement.

3. L'UQO doit mettre en place un bureau indépendant, chargé de recevoir et de traiter les plaintes relatives aux violences sexuelles formulées par les membres de la communauté universitaire, d'offrir du soutien aux survivantes et de participer aux activités de sensibilisation mises de l'avant par le Comité permanent chargé de la prévention des violences sexuelles en milieu universitaire. Ce bureau unique et indépendant doit avoir une adresse aux campus de Gatineau et de Saint-Jérôme et doit être ouvert et accessible au moment où les personnes (quel que soit leur statut à l'UQO) en ont besoin et non pas uniquement selon les prescriptions qui conviennent davantage à la haute direction de l'UQO⁵.
4. La haute direction de l'UQO doit s'impliquer activement dans les initiatives visant à éliminer la violence sexuelle en milieu universitaire⁶, c'est-à-dire assurer le financement et la pérennité de ces initiatives; libérer et encourager le personnel ainsi que les membres de la communauté étudiante à y participer; et s'y présenter personnellement, afin de démontrer que ces initiatives sont le résultat d'une approche concertée à laquelle toutes les instances universitaires adhèrent;
5. L'UQO doit s'assurer de maintenir des statistiques annuelles sur le taux de dénonciation de l'ensemble des violences sexuelles en milieu universitaire, accompagnées des mesures disciplinaires mises en place, le cas échéant;
6. L'UQO doit mettre en place un plan prévoyant la formation obligatoire et récurrente du personnel, particulièrement des personnes dont la description du poste comprend la supervision de personnel ou d'étudiant.es, ainsi que d'étudiant.es responsables des activités étudiantes, des regroupements étudiants et autres organisations (par exemple, les équipes sportives et les délégations étudiantes participants à des activités académiques). Elle doit par ailleurs offrir des activités d'éducation récurrentes aux étudiant.es qui amorcent leurs études à l'UQO. Ces formations pourraient être offertes en partenariat avec les organisations spécialisées en la matière, œuvrant sur les territoires de Gatineau et Saint-Jérôme.

³ Tel que le recommande METRAC, dans son document *Sexual Assault Policies on Campus : A Discussion Paper* (2014). Toronto : METRAC [en ligne : http://www.metrac.org/wp-content/uploads/2014/11/final.formatted.campus.discussion.paper_26sept14.pdf]

⁴ Ceci est un besoin qui a été exprimé par des étudiant.es dans le cadre d'autres recherches portant sur le harcèlement sexuel (Fusilier et Penrod, 2015)

⁵ Tel que le recommandent les auteurs du rapport albertain, *Review of the University of Alberta's Response to Sexual Assault* (Sexual Violence Review Group, 2016).

⁶ Ainsi que le recommandent les membres du *Groupe de travail sur le respect et l'égalité* de l'Université d'Ottawa (2015).

Références

- Basile, K.C., DeGue, S., Jones, K., Freire, K., Dills, J., Smith, S.G., et Raiford, J.L. (2016). *STOP SV: A Technical Package to Prevent Sexual Violence*. Atlanta, GA: National Center for Injury Prevention and Control, Centers for Disease Control and Prevention.
- Bergeron, M., Hébert, M., Ricci, S., Goyer, M.-F., Kurtzman, L. et Duhamel, N. (2016a). *Violences sexuelles en milieu universitaire au Québec : principaux constats et propositions d'action*. Mémoire présenté au Comité permanent de la condition féminine, dans le cadre de son étude sur la violence envers les jeunes femmes et les filles au Canada. Montréal : UQAM, p. 2
- Bergeron, M., Hébert, M., Ricci, S., Goyer, M.-F., Kurtzman, L. et Duhamel, N., Kurtzman, L., Auclair, I., Clennett-Sirois, L., Daigneault, I., Damant, D., Demers, S., Dion, J., Lavoie, F., Paquette, G., et Parent, S. (2016b). *Sexualité, sécurité et interactions en milieu universitaire. Ce qu'en disent étudiant.es, enseignant.es et employé.es*. Rapport de recherche (non publié). Montréal, Québec : Université du Québec à Montréal.
- Brennan, S. et A. Taylor-Butts (2008), *Sexual Assault in Canada 2004 and 2007, Canadian Centre for Justice Statistics Profile Series*. Ottawa : Statistiques Canada [en ligne : <http://www.statcan.gc.ca/pub/85f0033m/85f0033m2008019-eng.pdf>]
- Bursik, K. et Geftter, J. (2011), « Still Stable After All These Years: Perceptions of Sexual Harassment in Academic Contexts », *The Journal of Social Psychology*, vol. 151, no. 3, p. 331-349
- Canter, D., Fisher, B., Chibnall, S., Townsend, R., Lee, H., Bruce, C., et Thomas, G. (2015), *Report on the AAU Campus Climate Survey on Sexual Assault and Sexual Misconduct*. Rockville, Maryland : Westat.
- Crenshaw K. W, et Oristelle, B. (2005), « Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur », *Cahiers du Genre*, 2005/2 n° 39, p. 51-82. DOI : 10.3917/cdge.039.0051.
- Dick, K. (écrivain et directeur) et Ziering, A. (productrice) (2015), *The Hunting Ground* [film documentaire], Los Angeles : Chain Camera Pictures
- Fusilier, M. et Penrod, C. (2015), « University Employee Sexual Harassment Policies », *Employee Responsibilities and Rights Journal*, vol. 27, no. 1, pp. 47-60.
- Gilbert, D. et Sheehy, E. (2015), “Responding to Sexual Assault on Campus: What Can Canadian Universities Learn From United States Law and Policy?” à paraître dans *Sexual Assault on Canadian University and College Campuses*, Waterloo, On : Wilfrid Laurier

University Press [en ligne : https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=2641844].

Groupe de travail sur le respect et l'égalité (2015), *Rapport : mettre fin à la violence sexuelle à l'Université d'Ottawa*. Ottawa : Université d'Ottawa

Gunraj, A. et Wandio, C. (2014) *Sexual Assault Policies on Campus : A Discussion Paper*. Toronto : METRAC [en ligne : http://www.metrac.org/wp-content/uploads/2014/11/final.formatted.campus.discussion.paper_.26sept14.pdf].

Hynes, B. T. (2015), *Student Independent Projects Psychology 2015: Does Education Make a Difference? A View into Sexual Harassment on College Campuses*. Research Report. Grenfell Campus, Memorial University of Newfoundland (non publié).

Richman, J. A., Rospenda, K. M., Nawyn, S. J., Flaherty, J. A., Fendrich, M., Drum, M. L. et Johnson, T. P. (1999), « Sexual Harassment and Generalized Workplace Abuse Among University Employees: Prevalence and Mental Health Correlates », *American Journal of Public Health*, vol. 89, no. 3, p. 358-363

Sexual Violence Review Group (2016), *Review of the University of Alberta's Response to Sexual Assault*. Report. Alberta : University of Alberta.

Yuan, N.P., Koss, M.P., et Stone, M. (2006), *The Psychological Consequences of Sexual Trauma*. Harrisburg, PA: VAWnet, a project of the National Resource Center on Domestic Violence. [en ligne : <http://www.vawnet.org>]

On vous croit.

Si vous vivez, avez vécu ou êtes témoin d'une situation de violence sexuelle, les organismes suivants offrent du soutien aux personnes ayant vécu ou vivant des situations liées aux violences sexuelles :

Centre d'aide et de lutte contre les agressions sexuelles, Outaouais (CALAS)

819 771-1773

calas@bellnet.ca

Centre d'intervention en abus sexuels pour la famille

819 595-1905

info@ciasf.org

CALACS Laurentides

450 565-6231

info@calacs-laurentides.com

Si vous avez besoin de soutien ou de parler à quelqu'un d'une situation de harcèlement ou de violence sexuelle, n'hésitez pas à communiquer avec ces ressources.